



Charte du responsable légal



NOM - Prénom

Adresse

Téléphone

Articles

I - Le Pédibus fonctionne comme un vrai bus. Il a des horaires et des trajets fixes. On n'attend pas les retardataires.

II - Les parents sont tenus d'informer dès que possible et au moins 24h avant la Maison de l'Enfance en cas :

- d'ajout de leur(s) enfant(s) sur un trajet
- de retrait de leur(s) enfant(s) : modification à réaliser directement dans l'application

III - Chaque parent s'engage à faire connaître et respecter les consignes de la charte de l'enfant.

IV - S'agissant d'un trajet scolaire, les enfants sont couverts par l'assurance contractée par les familles. Les dommages subis par les accompagnateurs bénévoles ou causés involontairement par ceux-ci aux enfants sont couverts par l'assurance de la commune.

Fait à :

Le :

SIGNATURE (avec la mention "lu et approuvé")

Les informations recueillies sur ce formulaire sont stockées dans un classeur par le directeur de la Maison de l'Enfance pour le bon déroulement des lignes de pédibus de la commune. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : les encadrants des lignes de pédibus et la direction de la Maison de l'Enfance. Les données sont conservées pendant 3 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre déléguée à la protection des données : dpo@lachapelle-saint-ursin.fr Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.



Charte de l'enfant



NOM

Prénom

Ecole

Articles

I - Je respecte les consignes de l'accompagnateur responsable du groupe.

II - Je marche en rang et je garde ma place dans le groupe pendant tout le trajet.

III - Je ne chahute pas pendant le trajet.

IV - Je respecte le code de la route :

- Je suis attentif,
- Je regarde à gauche et à droite avant de traverser,
- Je traverse sur le passage pour piétons

V - Je respecte l'horaire établi et ne dois pas arriver en retard au point d'arrêt.

Fait à :

Le :

SIGNATURE

Les informations recueillies sur ce formulaire sont stockées dans un classeur par le directeur de la Maison de l'Enfance pour le bon déroulement des lignes de pédibus de la commune. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : les encadrants des lignes de pédibus et la direction de la Maison de l'Enfance. Les données sont conservées pendant 3 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre déléguée à la protection des données : dpo@lachapelle-saint-ursin.fr Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.